



bip

Intradef: [www.drhaa.air.defense.gouv.fr](http://www.drhaa.air.defense.gouv.fr)



## Tout militaire doit être prêt à la projection. En fonction de la destination, cette check-list OPEX rappelle...

qu'il faut absolument...	qu'il peut être nécessaire...	qu'au titre de la sécurité et du confort, il est utile...
<ul style="list-style-type: none"> <li>être apte médicalement (carnet de vaccination international et dossier médical réduit à jour)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'avoir réalisé les stages de préparation aux opérations multi-nationales (stage Q, stages Otan...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de solliciter une avance de solde lorsque c'est possible (penser au change)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>être détenteur du certificat d'aptitude au tir (CATI 2) et du passeport COIC (formation militaire de la responsabilité du commandement local comme de l'aviateur projeté)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'avoir suivi le stage « Martel » [stage module d'aguerrissement et de renforcement des troupes engagées] pour l'Afghanistan</li> <li>pour les postes à responsabilités, de se présenter au CPCO/CICLO/EMO pour prise de consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de détenir une carte bleue ou visa internationale utilisable dans le pays/ville de l'opération</li> <li>de contacter le service social pour l'obtention de chèques emploi services destinés au conjoint resté en métropole</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>anticiper les démarches administratives pour l'obtention du passeport et du visa (attention à la validité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'anticiper la composition du paquetage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de prévoir une assurance rapatriement en cas d'événements familiaux nécessitant un retour anticipé</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>vérifier la validité des certificats de sécurité ou niveaux d'habilitation requis par le poste, en langue française et anglaise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>d'avoir la carte de visite ORCHESTRA avec rubriques « privé » et « chancellerie »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de se renseigner sur la réglementation en matière d'importation, droits et taxes douanières</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>être en possession des plaques d'identité, de la convention de Genève selon le théâtre considéré, des insignes basse visibilité, du calot, de la tenue de sport militaire, d'un bulletin de solde récent, et d'au moins 3 photos d'identité militaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de détenir les autorisations de conduite d'engins spécifiques</li> <li>d'être en possession des cartes d'identité militaire et SNCF, ainsi que du permis de conduire (rappel : le permis de conduire international est gratuit)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de prendre connaissance des règles communes dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile (liste des articles prohibés en cabine et matières dangereuses)</li> <li>d'amener au moins une tenue civile</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>faire établir un ordre de mission unique (3 exemplaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de faire établir la carte SNCF du conjoint (requête à déposer sur votre base d'origine)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>de respecter les règles vestimentaires préconisées par les chefs de site et les responsables des bureaux lors de l'embarquement (pas de jupe, short, tongs, pas de panachage effets civils et militaires)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>pour les acteurs SSI, être en possession du certificat d'admission SSI</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>de penser à joindre les proches dès l'arrivée sur le théâtre...</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>sécuriser les moyens informatiques emportés et être conscient des risques de compromission et de leurs conséquences dès lors que l'on participe à des forums, blogs...</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>s'assurer que les assurances détenues couvrent les risques opérationnels</li> </ul>	<p><b>+ d'infos</b> <a href="http://www.drhaa.air.defense.gouv.fr">www.drhaa.air.defense.gouv.fr</a> ➔ Condition du personnel &gt; Vie professionnelle &gt; Outre mer/OPEX/Otan</p> <p><a href="http://www.ema.defense.gouv.fr">www.ema.defense.gouv.fr</a> ➔ Opérations</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>penser à souscrire un contrat "prévoyance" au profit des proches</li> </ul>	<p><b>NB.</b> Ces quelques rappels ne sont pas exhaustifs et ne dispensent pas de se rendre auprès des services compétents afin de connaître toutes les dispositions à prendre et de respecter les consignes édictées par le pilote de métier et le CDAOA.</p>	

## L'Armée de l'air en campagne pour son recrutement !

Le 8 novembre prochain, l'armée de l'air lance une campagne de communication, avec comme objectif le maintien de la dynamique de recrutement.

**Le parti pris : Sensibiliser le grand public sur la diversité et l'interdépendance des métiers dans l'armée de l'air.**



Ainsi, pour la première fois, l'armée de l'air sera présente en télévision, sur la chaîne W9 (TNT), avec la diffusion d'une série de portraits dans le cadre du programme « *Un jour, une mission* ». Chacun de ces portraits mettra en lumière un jeune militaire en action dans son environnement professionnel, à travers un témoignage sur un moment marquant de sa carrière. Sept spécialités seront ainsi mises en avant durant 15 jours : pilote de chasse, contrôleur de la défense aérienne, spécialiste en télécommunications, mécanicien avionique,

mécanicien armement, interpréteur images et commando parachutiste de l'air.

Par ailleurs, l'armée de l'air investira les supports de presse gratuite METRO, 20 MINUTES et OBJECTIF EMPLOI. Enfin, une présence Internet renforcée est également prévue tant sur des sites généralistes à forte influence (Facebook, Skyrock, MSN Messenger et Allociné) que sur des sites emploi (Monster, Job in tree) et étudiantins (Letudiant, Studyrama).

Cette année encore, l'armée de l'air s'affiche comme un partenaire incontournable de l'emploi des jeunes avec **plus de 2000 postes à pourvoir, tous niveaux confondus !**

### Modification du dispositif d'entretien professionnel au profit de certains corps de personnels civils

Après avoir expérimenté en 2008 le dispositif d'entretien professionnel pour le corps des attachés d'administration, le ministère de la défense a souhaité étendre cette réforme au profit du corps des ingénieurs d'études et de fabrications (IEF), des secrétaires administratifs (SA), des conseillers techniques et assistants de service social et à certains agents non titulaires, pour l'année 2010.

Cet entretien professionnel, qui se substitue au dispositif de notation actuel, intègre également l'entretien individuel de formation. C'est un moment privilégié qui permet un dialogue constructif entre le supérieur hiérarchique direct et chacun de ses collaborateurs.

Le nouvel entretien professionnel portera sur :

- les résultats professionnels obtenus par l'agent au regard de ses objectifs ;
- les objectifs assignés à l'agent pour l'année à venir ;
- la manière de servir de l'agent ;
- les acquis de l'expérience professionnelle ;
- les besoins de formation ;
- les perspectives d'évolution professionnelle de l'agent et sa mobilité.

L'entretien professionnel devient un élément clé dans la carrière de l'agent, puisqu'il participe à la détermination de l'attribution de réduction de temps de service ainsi que de la prime de fonctions et de résultats.

Afin d'initier le nouveau dispositif, les agents concernés se sont vus, dès cette année, fixer des objectifs, à l'occasion de leur notification de notation 2009.

Une formation sera proposée par le Bureau personnel civil au profit des supérieurs hiérarchiques quant à la conduite de l'entretien professionnel, avant la fin de l'année 2010.

Texte de référence :

→ décret 2010-888 du 28 juillet 2010 relatif aux conditions générales de l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires de l'Etat.



### L'antenne cadres supérieurs d'entreprise de Défense Mobilité

L'Antenne « Cadres Supérieurs d'Entreprise » (ACSE) propose un accompagnement adapté et spécifique au personnel de la Défense présentant un profil et un projet professionnel de cadre supérieur d'entreprise.

Cette antenne, implantée à Paris – Reuilly, est compétente sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle est animée par des conseillers en emploi et des chargés de relations avec les entreprises ayant reçu une formation spécialisée. Ces professionnels développent des actions individualisées qui répondent à l'ensemble des besoins du parcours de reconversion pour le profil de cadre supérieur.

Le mardi 9 novembre 2010, l'ACSE organise conjointement avec l'association pour la reconversion des officiers et des sous-officiers (ARCO) une journée d'information de 9h00 à 18h00 à l'École militaire – Paris au profit des cadres. Elle a pour objectif d'apporter aux candidats un véritable éclairage sur le monde de l'entreprise et de faire connaître l'offre de services proposée par Défense Mobilité, l'agence de reconversion de la Défense, et l'ARCO. Cette journée a pour thème les perspectives d'emploi en 2011 et la transition professionnelle.

Un job-dating sera organisé au printemps 2011 pour les candidats accompagnés par Défense Mobilité et l'ARCO.

Inscrivez-vous dès maintenant :

**ACSE** : 01 44 64 29 80

[clara.couteur@defense.gouv.fr](mailto:clara.couteur@defense.gouv.fr) (courriel internet)

**ARCO** : 01 45 66 51 88

[accueil@arcoweb.org](mailto:accueil@arcoweb.org) (courriel internet)

+ d'informations sur



Intradef :

<http://portail.sga.defense.gouv.fr/defense-mobilite>

Internet :

[www.defense-reconversion.fr](http://www.defense-reconversion.fr)



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE